



LE GRAY

Gustave LE GRAY (Paris 1820- Le Caire 1884)

Les marines de Normandie et de Méditerranée, une création esthétique parfaite

« J'ai compris que le photographe comme Le Gray est à la fois un artiste et un savant.¹ » Alexandre Dumas

En 1856 et 1857, Gustave Le Gray éblouissait le monde de l'art en présentant ses célèbres marines en Grande-Bretagne² et en France. L'artiste voyait alors son vœu s'exaucer : celui "que la photographie rentre dans le domaine de l'art".

Après avoir été reconnu comme l'un des grands maîtres de la composition et du tirage³, son œuvre devient emblématique de la modernité en photographie.

Pour les marines, Gustave Le Gray employait le procédé du négatif verre au collodion. Cette nouvelle technique permettait d'obtenir une grande finesse de détails.

Le Gray pratiquait le virage à l'or qui permettait une fois le tirage effectué de fixer l'image et de moduler la densité des tonalités des épreuves, en apportant ainsi une richesse de nuances. Selon le dosage et le temps de traitement, les épreuves présentent des tonalités allant du "brun doré" au violet "aubergine".

Les couleurs prennent vie dans ces images monochromes.

Les marines de Gustave Le Gray, réalisées entre 1856 et 1858, sont des exemples parfaits de la maîtrise technique et de la vision esthétique du maître.

Au fil du temps, dans le cercle des amateurs et historiens de la photographie, l'intérêt pour l'œuvre de Le Gray n'a jamais fléchi. Chaque époque lui rend hommage :

En 1935, Camille Reicht reproduit "la grande Vague" de la collection Cromer dans "La vieille photographie"⁴.

En 1945, Raymond Lecuyer⁵ publie une autre épreuve de ce chef d'œuvre.

En 1965, Yvan Christ dans son ouvrage : "L'Âge d'or de la photographie"⁶ parle de Le Gray, à propos des photographes de paysages, comme "le plus grand d'entre eux" et ajoute au sujet des marines :

"Ce sont des paysages à l'état pur, au même titre que ceux de Boudin ou de Monet. Il convient de les placer sans hésiter au même rang".

En 1980, Bernard Marbot souligne l'intérêt majeur porté à Gustave Le Gray dans les années 1850. Il inclut trois œuvres parmi les 180 chefs-d'œuvre de la photographie de la Bibliothèque Nationale⁷ : "La vague brisée", "Étude de nuages, clair-obscur, 1856" et "Camp de Châlons, manœuvres du 3 octobre 1857".

En 1987, Eugénia Parry Janis signe le premier ouvrage, complet pour l'époque, des œuvres de Gustave Le Gray, consacrant un important chapitre aux marines.

Dans le même temps, le Musée d'Orsay constitue une collection de trésors de la photographie où une large place est consacrée aux chefs-d'œuvre de Gustave Le Gray.

À partir de ces années-là, l'intérêt pour la photographie ancienne, recherchée pour son esthétique, s'intensifie.

En 1999 : la photographie la plus chère au monde est une marine de Gustave Le Gray, lors de la vente Jammes à Londres.

Depuis cette période, de grandes expositions, ouvrages et articles très documentés rendent hommage à l'artiste⁸. La présence d'épreuves dans nombre de collections publiques et privées internationales, attestent du rang majeur que cet artiste occupe, en particulier pour ses marines, lesquelles sont considérées comme des chefs-d'œuvre mondiaux de la Photographie.

En 2011, Gustave Le Gray atteint un nouveau record mondial avec "Bateaux quittant le port du Havre"⁹, lors de la vente de la collection Labrousse à Vendôme.

En 2016, cette même épreuve réalise à nouveau un prix important aux enchères à New York sans atteindre le record mondial¹⁰, ce qui confirme sa qualité exceptionnelle.

Yves Di Maria

1. Alexandre Dumas. *Causerie Le Monte Cristo* n°38 du 5 janvier 1860 : page 594.

2. "C'est ainsi que les merveilles de la photographie française ont pu être admirées depuis les gigantesques reproductions d'architecture de Bal-dus [...] jusqu'aux délicieuses marines de Le Gray qui font à Londres une si vive sensation" in "La Lumière, revue de la photographie", samedi 27 décembre 1856.

3. "Monsieur Le Gray s'est adonné principalement à l'enseignement de la photographie ; presque tous les photographes en renom aujourd'hui ont été ses élèves". Marc Antoine Gaudin "Visite à l'atelier de M. Le Gray. In "La Lumière, revue de la photographie " du 10 décembre 1853 : page 198.

4. "La vieille photographie depuis Daguerre jusqu'à 1870. Henri Lefebvre éditeur, Paris, 1935 : pages 109 à 111.

5. "Histoire de la photographie" par Raymond Lecuyer, Baschet et Cie, Paris, 1945.

6. "L'âge d'or de la photographie" par Yvan Christ, Vincent / Fréal et C^o éditeurs, Paris, 1965 : page 45.

7. "Regards sur la photographie en France au XIX^e siècle, 180 chefs d'œuvre de la bibliothèque Nationale", Berger-Levrault, Paris 1980 : reproduite notice 81.

8. "The lovely sea-view. A study of the marine photographs published by Gustave Le Gray 1856-1858" par Ken Jacobson, Petches Bridge, 2001. "Gustave Le Gray (1820-1884)" sous la direction de Sylvie Aubenas, BnF-Gallimard, 2002. Catalogue raisonné.

"Modernisme ou modernité. Les photographes du cercle de Gustave Le Gray" par Anne de Mondenard et Marc Pagneux, Actes Sud, 2012.

9. Record mondial pour une photographie de Gustave Le Gray, le 18 juin 2011 à Vendôme, Rouillac commissaires-priseurs, Yves Di Maria expert : 917 000 € ou 1.311.00 USD (frais inclus).

10. Vente de "Bateaux quittant le port du Havre" chez Christie's New York, le 17 février 2016 pour 965.000 USD ou 867.000 € (frais inclus).

État des photographies de Gustave Le Gray présentées à Artigny

Cet ensemble d'œuvres, conservé dans une maison du Val de Loire depuis plusieurs générations, se distingue par la qualité exceptionnelle des tonalités de certaines épreuves.

Elles sont présentées dans l'état où elles ont été découvertes.

Les titres indiqués dans les notices sont ceux donnés par le photographe ou par les catalogues du musée de l'Armée et de la Bibliothèque nationale de France.

Ces épreuves ont été tirées à l'époque dans l'atelier du photographe au 35 boulevard des Capucines à Paris.

Les dimensions des œuvres ont été prises dans l'axe de la hauteur et de la largeur.

Comme la plupart des œuvres de Gustave Le Gray, ces épreuves présentent quelques défauts dus aux négatifs, notamment dans les ciels. Ceux-ci ont fait l'objet de repiques à l'époque des tirages, lesquelles ont souvent foncé avec le temps. On observe quelques coupures et micro déchirures sur les bords de certaines épreuves. Ces particularités ne nuisent en rien à la qualité des images ; les imperfections plus visibles sont décrites dans les notices.

Les marines de Gustave Le Gray obtinrent un succès considérable en Angleterre dès la fin de l'année 1856. Dans la revue de la Photographic Society of London du 22 décembre 1856, "Murray and Heath, Photographic Apparatus Makers, 43 Piccadilly" – premier diffuseur des œuvres de Le Gray en Grande-Bretagne, fait paraître la publicité suivante : "LEGRAY'S famous Picture of SEA and CLOUDS, admitted to be the finest Photograph yet produced. Price 16s. 800 copies suscribed for in two months. Every Photographer should order a copy."(sic).



Provenance

Excepté « Effet de Soleil – Océan N°23 », toutes ces épreuves de Gustave Le Gray proviennent d'une collection particulière qui a été conservée pendant plusieurs générations aux « Pavillons » à Loudun (Vienne). Construit vers 1840 par Jules-François Hennecart (1797-1888), banquier et député de la Vienne en 1849, « les Pavillons » est une demeure patricienne en pierre blanche. Le fils d'Hennecart, Jules-Joseph, épouse Annette de Mackau, fille du ministre et amiral. Il fondera la cité balnéaire de La Baule. Ces photographies ont été découvertes dans cette demeure qui a appartenu pendant plus d'un siècle aux actuels propriétaires de la collection.

Marine de Méditerranée



300

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Jetée de Cette [Sète] - Mer Méditerranée, 1857.

Épreuve d'époque sur papier albuminé d'après négatif verre au collodion.

Numéro manuscrit à l'encre noire, du tirage de l'atelier Le Gray, au dos, en bas à droite « 10,825 ».

Haut. 30, Larg. 39,7 cm.

Cette épreuve a conservé ses belles tonalités d'origine et ne comporte que quelques repiques d'époque. Ancienne et légère trace chimique dans le ciel.

Cette photographie est une variante, au même cadrage, de celles reproduites dans les ouvrages de Sylvie Aubenas et de Ken Jacobson. Elle trouve un écho animé dans une gravure du Monde Illustré du 23 mai 1857 (pages 8-9) intitulée « La ville et le Port de Cette, d'après une photographie de Gustave Le Gray ».

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "The lovely sea-view. A study of the marine photographs published by Gustave Le Gray 1856-1858" par Ken Jacobson, Petches Bridge, 2001. Image reproduite pl. II page 43 (épreuve de la collection du Wilson Center for Photography).
- "Gustave Le Gray", sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris, BnF, Gallimard, 2002. Illustration n°126 page 106 et catalogue 130 page 366 (épreuve de la collection musée des Beaux-Arts de Troyes - dépôts du musée des A.T.P. intitulée *Jetée de Cette - Mer Méditerranée* n°12).

Marine de Méditerranée



301

Gustave LE GRAY (1820-1884).

Port et ville de Cette – Méditerranée. N° 11. Printemps 1857.

Bateaux dans le port de Sète dont le Saïd. (Titre BnF).

Épreuve d'époque sur papier albuminé à partir d'un négatif verre au collodion montée sur bristol. Signature « Gustave Le Gray » à l'encre rouge apposée sur l'épreuve par un timbre à l'encre à l'angle inférieur droit. Timbre sec ovale en relief sur le montage en dessous de l'épreuve « GUSTAVE LE GRAY & C PARIS ». Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à gauche du montage « N° 9.596. ». Étiquette en lithographie, portant le titre, collée sur le montage en bas à droite.

Haut. 32,1, Larg. 40,1 cm. Montage : 53,3 x 67,7 cm.

Très belle épreuve aux chaudes et profondes tonalités.

Cette épreuve est une version plus animée que celle de la collection Ezra Mack (New-York), présentée à l'exposition de la BnF en 2002. Comparativement, au premier plan, les deux barques sont visibles entièrement, sur le môle un personnage à l'arrêt regarde le navire ; sur le flanc du Saïd deux barques sont présentes au lieu d'une. Celle de l'Art Institute of Chicago est identique à celle que nous présentons.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "The photography of Gustave Le Gray" par Eugenia Parry Janis, The Art Institute of Chicago and The University of Chicago Press, 1987. Image reproduite pl. 5 page 64 sous le titre The Steamer « Saïd », Sète (épreuve de la collection de l'Art Institute of Chicago).

- "Gustave Le Gray", sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris, BnF, Gallimard, 2002. Illustration 143 page 123 et catalogue 129 page 366.

Marine de Méditerranée



302

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Mer Méditerranée, Cette – N° 18. (Sète) 1857.

View of Mediterranean with Mount Agde in distance.

Épreuve d'époque sur papier albuminé d'après deux négatifs verre au collodion.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à droite au dos de l'épreuve « 7641. ».

Haut. 30,9, Larg. 40,7 cm.

Trace d'un ancien pli à l'angle inférieur gauche (presque invisible). Léger manque sur le côté en bas à droite. Très belle épreuve aux tonalités denses et profondes.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "The photography of Gustave Le Gray" par Eugenia Parry Janis, The Art Institute of Chicago and The University of Chicago Press, 1987. Image reproduite pl. 17 page 74.
- "The Lovely Sea-View. A Study of the Marine Photographs published by Gustave Le Gray, 1856-1858" par Ken Jacobson, Petches Bridge, 2001. Image reproduite fig. 4 page 12.
- "Gustave Le Gray (1820-1884)" sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris, BnF, Gallimard, 2002. Illustration 146 page 126 et catalogue 137 page 367.

Marine de Méditerranée



303

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Ciel chargé. Mer Méditerranée n°16, printemps 1857.

View of Mediterranean with Mount Agde in distance.

Épreuve d'époque sur papier albuminé d'après deux négatifs verre au collodion.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à droite au dos de l'épreuve «12, 843. ».

Haut. 29,9, Larg. 40,9 cm.

Cette exceptionnelle épreuve aux tonalités denses et très contrastées est particulièrement impressionnante. La couleur noire de la mer, profonde et mystérieuse, renforce l'effet dramatique des cieux tourmentés. Quelques traces anciennes de pliures sans dommage pour la lecture de l'image.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "Regards sur la photographie en France au XIXe siècle. 180 chefs-d'œuvre de la Bibliothèque Nationale" par Bernard Marbot, Berger-Levrault, Paris, 1980 : illustration et notice N° 82.
- "The photography of Gustave Le Gray" par Eugenia Parry Janis, The Art Institute of Chicago and The University of Chicago Press, 1987. Image reproduite pl. 16 page 73 (épreuve de la collection du J. Paul Getty Museum, Los Angeles).
- "The Lovely Sea-View. A Study of the Marine Photographs published by Gustave Le Gray, 1856-1858", Par Ken Jacobson, Petches Bridge, 2001. Image reproduite pl. 13 page 45.
- "Gustave Le Gray (1820-1884)" sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris, BnF, Gallimard, 2002. Illustration 147 page 127 et catalogue 132 page 366.

Marine de Normandie



304

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Marine, étude de nuage, 1856.

Épreuve d'époque sur papier albuminé à partir d'un négatif verre au collodion.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à droite au dos de l'épreuve, en partie coupé « 51.. ».

Haut. 31,5, Larg. 39,9 cm.

Sur la ligne d'horizon, à gauche de l'image, on devine la présence d'un brick.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature : "The lovely sea-view. A study of the marine photographs published by Gustave Le Gray 1856-1858" par Ken Jacobson, Petches Bridge, 2001. Image reproduite pl. 1 page 33, sous le titre « Vue de Mer, ciel nuageux, c. 1856 ». Reproduction de l'épreuve conservée au Victoria & Albert Museum.

Cette rare épreuve est à rapprocher des études de ciels de Le Gray décrites au chapitre « Marines de Normandie. Étés 1856 et 1857 (catalogue 109 à 126) et particulièrement de l'étude de nuages 117 de l'ouvrage "Gustave Le Gray", Paris, BnF, Gallimard, 2002.

Marine de Normandie



305

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Brick – Normandie, dit "Brick au clair de lune" ou "Brig on the water", 1856.

Épreuve d'époque sur papier albuminé d'après deux négatifs verre au collodion.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à droite au dos de l'épreuve « 2571. ».

Haut. 31,6, Larg. 40,3 cm.

Léger voile d'époque au centre de l'image du à un défaut du négatif. Cette épreuve présente des tonalités exceptionnelles.

Cette célèbre marine de Gustave Le Gray obtint un succès considérable à Londres à l'exposition de la Photographic Society of London en décembre 1856.

Au tiers supérieur, des nuages tumultueux ; au centre, une partie claire ; au tiers inférieur, la densité de la mer. La composition donne plus de force à la partie inférieure de l'image dans laquelle se détache le brick, mis ainsi en valeur par l'intense reflet lumineux en partie droite.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "Gustave Le Gray" par Gordon Baldwin, *The J.Paul Getty Museum exposition Gustave Le Gray du 3 mai au 28 août 1988.*
- "The lovely sea-view. A study of the marine photographs published by Gustave Le Gray 1856-1858" par Ken Jacobson, *Petches Bridge, 2001. Image reproduite fig. 2 page 8 et quatrième de couverture (reproduction de l'épreuve du Wilson Center for Photographs).*
- "La photographie du XIX^e à Chantilly" par Nicole Garnier Pelle, *Artlys 2001. Image reproduite partiellement en page de couverture, en vignette sur la 4e de couverture et page 77 (épreuve d'Henri d'Orléans, Duc d'Aumale, conservée au musée Condé de Chantilly).*
- "Gustave Le Gray", sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris, BnF, Gallimard, 2002. *Illustration 128 page 108 et catalogue 109 page 363 (épreuve conservée au musée d'Orsay, ancienne collection du Duc de Chartres).*

Collection : Une épreuve acquise par le Prince Albert, époux de la Reine Victoria, fut exposée à la Manchester Art Treasures en avril 1857.

Marine de Normandie



306

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Effet de soleil dans les nuages – Océan, 1856.

Épreuve d'époque sur papier albuminé à partir d'un négatif verre au collodion.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à droite au dos de l'épreuve « 6550 ».

Haut. 32, Larg. 37,4 cm.

Quelques rousseurs au dos de l'image apparaissent sur l'épreuve. Belles tonalités homogènes. Comme celle reproduite dans l'ouvrage de la BnF, cette épreuve n'a pas été retouchée à l'époque.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "The photography of Gustave Le Gray" par Eugenia Parry Janis, The Art Institute of Chicago and The University of Chicago Press, 1987. Image reproduite pl. 23 page 78.
- "The lovely sea-view. A study of the marine photographs published by Gustave Le Gray 1856-1858" par Ken Jacobson, Petches Bridge, 2001. Image reproduite fig. 7 page 15, sous le titre « Vue de Mer, le soleil ».
- "Gustave Le Gray", sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris, BnF, Gallimard, 2002. Illustration 338 page 314 et catalogue 110 page 363 (épreuve du musée des Beaux-Arts de Troyes conservée au musée des A.T.P.).
- "Icônes. Collection Claude Berri", Paris, Léo Scheer, 2003. Image reproduite p.149.

Marine de Normandie



307

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Plage de Sainte-Adresse avec les bains Dumont, Dumont's baths, (Seine-Maritime). 1856.

Épreuve d'époque sur papier albuminé à partir d'un négatif verre au collodion.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à droite au dos de l'épreuve, en partie coupé « 12,4..».

Haut. 31, Larg. 39,4 cm.

Trace chimique d'époque dans le ciel au-dessus de la falaise. Très belle épreuve aux denses tonalités.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "The photography of Gustave Le Gray" par Eugenia Parry Janis, *The Art Institute of Chicago and The University of Chicago Press*, 1987. Image reproduite pl. 9 page 67.
- "Gustave Le Gray", BnF-Gallimard, 2002. Illustration 140 page 120 et catalogue 114 page 364. Mention au sujet de cette épreuve « Le Gray a déposé des châssis photographiques à gauche du petit pavillon rayé : on retrouve là sa manière de marquer, dans l'image même, une présence par un indice presque imperceptible de la prise de possession photographique en train de s'accomplir. »

Marine de Normandie



308

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Effet de soleil – Océan N°23. 1856.

Épreuve d'époque sur papier albuminé, à partir d'un négatif verre au collodion, montée sur bristol.

Signature « Gustave Le Gray » à l'encre rouge apposée sur l'épreuve par un timbre à l'angle inférieur droit. Étiquette en lithographie, portant le titre, collée sur le montage en bas à droite.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray, manuscrit à l'encre en bas à gauche du montage « 15,971. ». Timbre sec d'Ernest Binant (ami et fournisseur des bristols de Gustave Le Gray) en haut à droite du montage.

Haut. 32,5, Larg. 41,5 cm. Montage : 53,7 x 67,6 cm.

Épreuve aux belles et homogènes tonalités.

Littérature :

- "The photography of Gustave Le Gray" par Eugenia Parry Janis, The Art Institute of Chicago and The University of Chicago Press, 1987 : reproduction partielle en couverture de l'ouvrage et complète pl. 24 page 79 (épreuve de la collection du Victoria & Albert Museum, Londres).
- "The lovely sea-view. A study of the marine photographs published by Gustave Le Gray 1856-1858" par Ken Jacobson, Petches Bridge, 2001. Image reproduite pl. 8 page 40, sous le titre «Un effet de soleil. N°23 ».
- "Gustave Le Gray", sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris, BnF, Gallimard, 2002. Catalogue 121 page 365 (collection de la BnF).

Le camp de Châlons

En 1857, Napoléon III inaugure le camp d'instruction militaire de Châlons-sur-Marne, en Champagne, probablement le plus grand au monde à cette époque. D'une importance capitale pour la stratégie de défense de la France, c'est également un symbole fort de l'esprit d'innovation et de grandeur du Second Empire. Gustave Le Gray est le premier photographe à couvrir officiellement l'événement, qui se déroula du 29 août au 10 octobre, livrant des images emblématiques, dont certaines figurent parmi les chefs-d'œuvre de la photographie. À cette occasion, jusqu'à 30 000 personnes se déplacèrent pour suivre les festivités, en particulier le dimanche à l'occasion des messes suivies, le soir, de bals et de feux d'artifices.



Camp de Châlons



309

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Camp de Châlons : manœuvres de la cavalerie de la Garde impériale, 1857. Cavalry maneuvers.

Épreuve d'époque sur papier albuminé, à partir d'un négatif verre au collodion.

Numéro de tirage de l'atelier Le Gray manuscrit à l'encre noire en bas à droite au dos de l'épreuve « 16,376. ».

Haut. 27,3, Larg. 32,2 cm.

Par sa composition, cette épreuve est probablement l'un des chefs-d'œuvre les plus représentatifs de la production artistique de Gustave Le Gray. Encadrée par la large bande claire du ciel et celle très foncée de la terre, une scène mystérieuse semble se dérouler, qui renforce la puissance esthétique de l'image.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "The photography of Gustave Le Gray" par Eugenia Parry Janis, The Art Institute of Chicago and The University of Chicago Press, 1987. Image reproduite fig. 18 page 98 (collection du J. Paul Getty Museum, Los Angeles).
- "Une visite au camp de Châlons sous le Second Empire, photographies de Messieurs Le Gray, Prévot..." Collectif, musée de l'Armée, Paris, 1996. Image reproduite page 75 et notice page 115 avec la note suivante : « Cette photographie probablement l'une des plus belles de l'album du camp de Châlons, donne la mesure du talent de Le Gray et de la grande modernité de ses compositions. On devine à gauche la silhouette de l'Empereur et, semble-t-il, sur un cheval blanc, celle de l'Impératrice. »

Camp de Châlons



310

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Camp de Châlons : manœuvres : cavalerie de la Garde impériale, 1857.

Épreuve d'époque sur papier albuminé, à partir d'un négatif verre au collodion.

Haut. 17,6, Larg. 21,7 cm.

Remarquable composition où le halo formé par l'objectif renforce la puissance esthétique de l'image.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "Une visite au camp de Châlons sous le Second Empire, photographies de Messieurs Le Gray, Prévot..." Collectif, musée de l'Armée, Paris, 1996. Image reproduite page 51 et notice page 113.
- "Gustave Le Gray", BnF-Gallimard, 2002. Illustration 162 page 137 et catalogue 152 page 369.

Camp de Châlons



311

Gustave LE GRAY (1820-1884)

Camp de Châlons : manœuvres : artillerie et chasseurs à cheval de la Garde impériale, 1857.

Épreuve d'époque sur papier albuminé, à partir d'un négatif verre au collodion.

Haut. 17,6, Larg. 21,7 cm.

Remarquable composition où le halo formé par l'objectif renforce la puissance esthétique de l'image.
Trace chimique oblique, d'époque, au dos et sur l'image.

Provenance : Propriété du Val de Loire, depuis plusieurs générations.

Littérature :

- "Une visite au camp de Châlons sous le Second Empire, photographies de Messieurs Le Gray, Prévot..." Collectif, musée de l'Armée, Paris, 1996. Image reproduite page 51 et notice page 113.
- "Gustave Le Gray", BnF-Gallimard, 2002. Illustration 161 page 137 et catalogue 154 page 370.

A decorative border in a dark red color, featuring ornate scrollwork and floral motifs at the corners and midpoints of the sides.

ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs
Expert près la Cour d'Appel*

ARTIGNY

Dimanche 12 juin 2016
Lundi 13 juin 2016

La Vente
Garden Party
depuis 1989

Château d'Artigny
92 rue de Monts - 37250 Montbazon

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
pour la 28^e année

DIMANCHE 12 JUIN 2016 À 14 H 30
LUNDI 13 JUIN 2016 À 14 H 30

*En provenance de grandes demeures
et châteaux privés*



Marteau de commissaire-priseur créé par GOUDJI.



www.rouillac.com

Route de Blois
41100 VENDÔME
+33 2 54 80 24 24
rouillac@rouillac.com

41, bd du Montparnasse
75006 PARIS
+33 1 45 44 34 34
SVV n° 2002-189

22, bd Béranger
37000 TOURS
+33 2 47 61 22 22
Fax : +33 2 54 77 61 10

ORDRE DE VENTE

Provenant de grandes collections

DIMANCHE 12 JUIN 2016 - 14 H 30

BIJOUX	1 - 21
LE XX ^e SIÈCLE	40 - 76
LES TEMPS MODERNES - XVI ^e - XVIII ^e	100 - 148
LE XIX ^e SIÈCLE	170 - 196

LUNDI 13 JUIN 2016 - 14 H 30

L'ANTIQUITÉ	200 - 225
ARTS D'ASIE	230 - 278
MARINES DE LE GRAY	300 - 311
AMERICAN WAR OF INDEPENDENCE	330 - 376



— depuis 1989 —
CATALOGUE COMPLET
VENTE LIVE
www.rouillac.com



Experts

ANTIQUES

Jean ROUDILLON

206, boulevard Saint-Germain 75007 Paris.

Tél. 01 42 22 85 97

pour les numéros 200 à 225.

ARTS D'ASIE

Cabinet PORTIER & Associés.

Thierry PORTIER et Alice JOSSAUME

26, boulevard Poissonnière 75009 Paris.

Tél. 01 48 00 03 41

pour les numéros 230 à 272.

ARTS DES INDES

Jean-Luc ESTOURNEL

91, rue du Faubourg St-Honoré 75008 Paris.

Tél. 01 39 12 14 47

pour les numéros 273 à 278.

PHOTOGRAPHIES

Yves DI MARIA

assisté par Agnès DI MARIA

58, rue Vieille du Temple 75003 Paris.

Tél. 06 73 39 03 44

pour les numéros 300 à 311.

sur

www.rouillac.com



Une sélection d'objets bénéficie de vues à 360°, avec un niveau de détails inégalés.



Certains objets bénéficient d'informations complémentaires, de rapports détaillés, de vidéos ou d'images haute-définition.

ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs
Expert près la Cour d'Appel*

Château d'Artigny

VENTE GARDEN PARTY POUR LA 28^e ANNÉE

LUNDI 13 JUIN 2016 À 14 H 30

EXPOSITIONS PRIVÉES
À VENDÔME et à PARIS,
Chez les experts sur rendez-vous

EXPOSITIONS PUBLIQUES
À ARTIGNY
Vendredi 10 juin, de 16 à 19 heures
Samedi 11 juin, de 10 à 17 heures
Dimanche 12 juin, de 9 à 11 heures
Lundi 13 juin de 9 à 12 heures

Tél. 02 54 80 24 24
www.rouillac.com



Route de Blois - 41100 VENDÔME

rouillac@rouillac.com

SVV n° 2002-189

Fax +33 2 54 77 61 10

ESTIMATIONS et MISES À PRIX

ESTIMATES and STARTING PRICES

Les estimations sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées jusqu'à la vente.

Faute d'autres références, seule la mise à prix de certains lots est indiquée.

Merci de contacter la Maison Rouillac pour plus de précisions.

Estimates are given for information and are subject to change until the day of the sale.

Without other references regarding some lots, only the starting price is indicated.

For further details, we invite you to reach Rouillac auction house.

1	1 800/2 500	74	1 500/2 500	170	200/300	230	5 000/6 000	305	20 000/25 000
2	1 800/2 500	75	300/500	171	800/1 200	231	5 000/6 000	306	4 000/6 000
3	4 000/4 500	76	1 500/3 000	172	2 000/4 000	232	3 000/4 000	307	4 000/6 000
4	3 000/3 500			173	1 000/2 000	233	300/400	308	30 000/35 000
5	4 000/6 000	100	1 000/3 000	174	5 000/8 000	234	1 000/1 500	309	4 000/6 000
6	7 000/10 000	101	20 000/30 000	175	2 000/4 000	235	300/500	310	3 000/4 000
7	3 300/3 800	102	2 000/5 000	176	4 000/6 000	236	1 500/2 000	311	1 500/2 000
8	3 700/4 100	103	8 000/12 000	177	500/1 000	237	150/200		
9	12 000/18 000	104	10 000/15 000	178	500/800	238	3 000/5 000	330	m.a.p. 1 000
10	1 200/2 500	105	2 000/4 000	179	500/800	239	1 500/2 000	331	m.a.p. 10 000
11	2 000/2 500	106	5 000	180	3 000/5 000	240	800/1 200	332	m.a.p. 10 000
12	20 000/22 000	107	2 000/3 000	181	3 000/5 000	241	80/100	333	m.a.p. 10 000
13	3 300/2 800	108	2 000/3 000	182	3 000/4 000	242	50/60	334	m.a.p. 10 000
14	800/1 000	109	6 000/8 000	183	3 000/5 000	243	5 000/6 000	335	m.a.p. 10 000
15	1 500/2 000	110	3 000/4 000	184	800/1 500	244	3 000/4 000	336	m.a.p. 10 000
16	2 400/2 800	111	8 000/10 000	185	2 000/4 000	245	8 000/10 000	337	m.a.p. 1 000
17	5 000/5 500	112	5 000/7 000	186	20 000/30 000	246	5 000/7 000	338	m.a.p. 1 000
18	1 500/2 000	113	2 000/3 000	187	50 000/80 000	247	3 000/4 000	339	m.a.p. 1 000
19	3 200/3 800	114	1 500/2 000	188	1 500/3 000	248	600/800	340	m.a.p. 1 000
20	1 000/1 500	115	1 500/2 000	189	500/800	249	600/800	341	m.a.p. 1 500
21	600/800	116	2 000/3 000	190	2 000/4 000	250	150/200	342	40 000/60 000
		117	10 000/15 000	191	800/1 200	251	300/400	343	5 000/8 000
40	6 000/8 000	118	10 000/15 000	192	10 000/15 000	252	150/200	344	m.a.p. 1 000
41	3 000/5 000	119	10 000/15 000	193	15 000/30 000	253	1 500/2 000	345	1 500/2 000
42	5 000/8 000	120	40 000/60 000	194	2 000/4 000	254	80 000/100 000	346	4 000/6 000
43	1 500/2 000	121	5 000/8 000	195	1 000/1 500	255	4 000/5 000	347	40 000/60 000
44	1 800/2 000	122	500/800	196	3 000/5 000	256	6 000/8 000	348	2 000/3 000
45	5 000/6 000	123	2 000/4 000	200	3 500/4 500	257	8 000/10 000	349	100
46	500/800	124	1 200/1 500	201	3 000/4 000	258	1 200/1 500	350	100
47	1 500/2 000	125	3 000/4 000	202	4 000/4 500	259	3 000/4 000	351	1 000
48	500/800	126	1 500/2 000	203	4 000/4 500	260	3 000/4 000	352	1 000
50	30 000/50 000	127	10 000/14 000	204	5 000/6 000	261	800/1 000	353	1 000
51	1 500/3 000	128	3 000/5 000	205	3 000/3 500	262	300/500	354	1 000
52	1 500/3 000	129	1 500/2 000	206	1 500/1 800	263	150/200	355	1 000
53	8 000/12 000	130	5 000/8 000	207	4 000/4 500	264	300/400	356	1 000
54	400/600	131	2 000/3 000	208	150/180	265	20/30	357	1 000
55	400/600	132	20 000/30 000	209	100/150	266	60/80	358	m.a.p. 500
56	400/600	133	3 000/5 000	210	100/150	267	100/150	359	m.a.p. 500
57	300/500	134	4 000/6 000	211	150/180	268	150/200	360	m.a.p. 500
58	300/500	135	1 200/2 000	212	250/300	269	300/400	361	m.a.p. 500
59	400/600	136	3 000/5 000	213	30/50	270	1 000/1 500	362	m.a.p. 500
60	1 500/2 000	137	2 000/4 000	214	120/150	271	6 000/8 000	363	m.a.p. 500
61	1 800/2 500	138	3 000/5 000	215	80/100	272	2 000/3 000	364	m.a.p. 500
62	5 000/8 000	139	1 000/1 500	216	50/80	273	2 000/4 000	365	m.a.p. 500
63	60 000/80 000	140	5 000/8 000	217	150/200	274	300/400	366	m.a.p. 500
64	2 000	141	4 000/6 000	218	800/1 200	275	400/800	366	m.a.p. 1 000
65	5 000/8 000	142	10 000/15 000	219	800/1 200	276	1 200/1 800	367	m.a.p. 1 000
66	1 000/3 000	143	800/1 200	220	2 500/2 800	277	800/1 500		
67	18 000/22 000	144	500/800	221	400/500	278	400/800	370	m.a.p. 1 000
68	80 000/120 000	145	500/800	222	800/900	300	4 000/5 000	371	m.a.p. 1 000
69	8 000/12 000	146	2 000/4 000	223	800/1 200	301	6 000/8 000	372	m.a.p. 1 000
70	m.a.p. 80 000	147	1 500/2 000	224	1 800/2 000	302	10 000/15 000	373	m.a.p. 1 000
71	m.a.p. 40 000	148	1 500/2 000	225	1 200/1 800	303	40 000/60 000	374	m.a.p. 1 000
72	m.a.p. 25 000					304	4 000/5 000	375	m.a.p. 1 000
73	m.a.p. 40 000							376	m.a.p. 1 000

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Avant d'encherir lors de l'une de nos ventes, merci de prendre connaissance de nos conditions générales de ventes.

I - PAIEMENT

La vente est faite expressément au comptant.

Frais à la charge de l'acheteur :

20 % HT, soit 24 % TTC

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après accord préalable de ROUILLAC SAS (la Maison de ventes). Pour cela, il est demandé que les acheteurs obtiennent, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur voisinant leur intention d'achat qu'ils transmettront à la Maison de ventes au plus tard trois jours avant la vente.

En cette absence, les clients non résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire par SWIFT. A défaut de paiement intégral par l'acquéreur dans les trente jours suivant la vente, le vendeur peut demander la remise en vente aux enchères du bien dans un délai de trois mois, à la folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Ce dernier devra supporter toute différence de prix négative éventuelle entre son enchère portée lors de vente aux enchères et celle obtenue lors de la revente sur folle enchère, ainsi que tous les frais imputés par cette seconde mise en vente. Il ne pourra pas se prévaloir d'une différence de prix positive éventuelle, qui sera intégralement due au vendeur.

Le remboursement des sommes éventuellement versées par l'acquéreur ne pourra être engagé qu'une fois le vendeur et la ROUILLAC SAS réglés de leurs dûs. La revente sur folle enchère n'empêche en rien l'action en responsabilité du vendeur et de la ROUILLAC SAS à l'encontre de l'adjudicataire défaillant.

II - LICENCE D'EXPORTATION

Cette formalité peut requérir un délai de 5 à 10 semaines, celui-ci pouvant être sensiblement réduit selon la rapidité avec laquelle l'acquéreur précisera ses instructions à la Maison de ventes – qui ne peut être tenue responsable ni de la décision ni du délai.

Acquisitions - Livraisons intracommunautaires
Les acquéreurs C.E.E. assujettis (ressortissants de l'un des pays de la C.E.E.) devront fournir au commissaire-priseur leur numéro d'identification T.V.A., ainsi que les justificatifs d'expédition des objets acquis en fonction des seuils en vigueur au jour de la vente.

III - OPÉRATION DE TRANSFERT DE FONDS AVEC L'ÉTRANGER

Banque bénéficiaire : Caisse des Dépôts et Consignations, Paris-France 01 58 50 78 98
IBAN : FR39 4003 1000 0100 0026 8396 J26
Identifiant SWIFT : CDCGFRPP via CDCFRPP
Bénéficiaire : ROUILLAC SAS
No de compte à créditer : 0000268396J
No SIREN : 442 092 649
No SIRET : 442 092 64900023
No d'identification intracommunautaire : FR63 442 092 649
Montant en euros net de frais pour le bénéficiaire, ou ajouter 26 €

IV - RENSEIGNEMENTS

1 - ENCHÈRES

Les enchères seront portées à l'aide d'un panneau numéroté qui pourra être obtenu avant la vente aux enchères en échange de l'enregistrement de l'identité du demandeur (une pièce d'identité pourra être demandée) et du dépôt d'un chèque en blanc signé à l'ordre de ROUILLAC SAS. Le numéro de panneau du dernier enchérisseur sera appelé par le commissaire-priseur.

2 - ORDRES D'ACHAT

Tout enchérisseur ne pouvant assister à la vente pourra remplir le formulaire d'ordre d'achat inclus dans ce catalogue. La Maison de ventes ROUILLAC agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire, cela afin d'essayer d'acheter le ou les lots le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer vos ordres d'achat :

- soit à l'Hôtel des Ventes : Tél.(33) 02 54 80 24 24 ; Fax. (33) 02 54 77 61 10 ;

- Courriel. rouillac@rouillac.com et via notre Site internet www.rouillac.com.

- soit aux experts de la vente.

Aucun ordre d'achat ne sera enregistré sans la présentation d'une pièce d'identité et de garanties bancaires. En cas d'incertitude sur l'identité ou la garantie de l'émetteur, la Maison de ventes ROUILLAC se réserve le droit de refuser certain ordre d'achat. La Maison de ventes ROUILLAC se décharge de toute responsabilité en cas d'omission ou de mauvaise exécution d'un ordre d'achat.

3 - ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES - ROUILLAC LIVE

Toute demande d'enchère téléphonique est conditionnée à offre d'enchère à l'estimation basse du lot. **Les amateurs peuvent également enchérir sans frais supplémentaire « en live » sur notre propre plate-forme internet rouillac.com.**

La présence physique lors de la vente aux enchères étant le mode normal pour enchérir, la Maison de ventes ROUILLAC et ses experts n'engagent pas leur responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de difficulté d'exécution de la demande d'ordre d'achat écrit et/ou de ligne téléphonique et/ou d'enchères live.

4 - RESPONSABILITÉ

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, l'objet sera remis en vente et tous les amateurs présents pouvant concourir à cette seconde mise en adjudication. Tous les objets ou tableaux sont vendus par le commissaire-priseur et, s'il y a lieu, de l'expert qui l'assiste, suivant les indications apportées au catalogue et compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente.

Aucune réclamation ne sera possible pour les restaurations, manques et accidents : l'exposition ayant permis l'examen des objets. L'état des mares, des cadres n'est nullement garanti. Pour les tableaux, l'indication « huile » est une garantie, mais le support peut-être indifféremment panneau, carton ou toile. Les rentoilages sont considérés comme une mesure conservatoire et non comme un vice. Les dimensions, poids, origines, époques, provenances ne sont donnés qu'à titre indicatif.

La vente de tous les lots est faite sans aucune espèce de garantie : ils sont vendus tels quels, dans l'état où ils se trouvent, les expositions successives préalables ayant permis aux acheteurs d'avoir leur propre jugement. Ils auront pu notamment vérifier si chaque lot correspond à la description du catalogue, ladite description constituant une indication qui n'implique aucune responsabilité quelle qu'en soit la nature.

5 - RETRAIT DES ACHATS

En cas de paiement par chèque, non certifié, sur une banque française, la délivrance des objets sera différée jusqu'à l'encaissement. Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'ensemble des objets devant impérativement être transporté le soir même de la vente, il est conseillé aux acheteurs de préciser par écrit

leurs instructions concernant la livraison de leurs acquisitions, sous réserve de l'acquiescement de leur bordereau d'achat.

Les lots n'ayant pas été retirés avant minuit le jour des ventes seront transportés et conservés dans le garde-meubles de la Maison de ventes à Vendôme. Le transport et le magasinage sont à la charge de l'acquéreur. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, la Maison de ventes ROUILLAC déclinant toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Toutes formalités et transports demeurent à la charge exclusive de l'acquéreur.

V - TRANSPORT, GARDE-MEUBLES

Merci de nous communiquer vos intentions concernant le transport et le gardiennage de vos biens dès votre achat.

La Maison de ventes ROUILLAC se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à organiser le gardiennage ou l'expédition de vos biens partout en France et à l'étranger. Les acheteurs peuvent aussi organiser eux-mêmes l'acheminement avec leurs transporteurs.

Le transport, l'emballage et le gardiennage des biens après la vente est à la charge de l'acheteur. La maison de ventes ROUILLAC décline toute responsabilité une fois l'adjudication prononcée, notamment en cas de dommage lors du transport, et peut refuser d'expédier des objets trop fragiles.

1 - NAVETTE ARTIGNY - VENDÔME - PARIS

Une navette est effectuée chaque semaine entre Vendôme, où sont entreposés les meubles à l'issue de la vente, et Paris. Donnés à titre indicatif les tarifs suivants sont Hors Taxes et doivent être confirmés auprès du transporteur travaillant avec notre Maison de ventes :

Pour un petit objet 50 € HT,

Pour un tableau 100 € HT,

Pour un meuble 200 € HT.

2 - EMBALLAGE

La plupart des sociétés de transport (UPS, FEDEX, LA POSTE...) n'assurant pas elle-même l'emballage des objets transportés, des frais incompressibles de 20 € HT par lot emballé pour les petits objets et de 50 € HT par lot emballé pour les grands objets seront facturés.

Pour les objets fragiles (céramiques, verres) un emballage spécifique est à prévoir. Coût supplémentaire sur demande.

3 - EXPÉDITION EN FRANCE ET EN EUROPE

Les tarifs suivants sont proposés à titre indicatif, pour des objets non fragile dont la dimension totale du paquet n'exécède pas 150 cm et dont le poids est inférieur à 30 kg. Tous les envois sont faits en Recommandés R3 avec Accusé de Réception.

Poids	France	Europe
Jusqu'à 3 kg	20 €	30 €
3 kg à 10 kg	30 €	60 €
10 kg à 30 kg	50 €	90 €

4 - GARDE-MEUBLES

La Maison de vente ROUILLAC peut vous mettre en relation avec un garde-meubles spécialisé à Vendôme.

Les objets vendus sont conservés gracieusement deux semaines après la vente. Au delà de 10 jours ouvrés des frais de gardiennage de 10 € HT par jour et par lot seront perçus, plus les frais d'assurance complémentaire relatifs à la valeur de l'objet.

ROUILLAC

Commissaires-Priseurs
Expert près la Cour d'Appel

ORDRE D'ACHAT ABSENTEE BID FORM

Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'acheter à la **vente Garden party les 12 et 13 juin 2016** les numéros suivants aux limites indiquées.

*I have read the conditions of sale and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. I grant you the permission to purchase at the **Garden party sale on 12 and 13 June 2016**, on my behalf the following items within the limits indicated in euros.*

M. ou M^{me} / M^r or M^{ss} :

Adresse / Adress :

..... Code postal / Zip :

Ville / City : Pays / Country

Tél. / Tel. : E-mail :

Port. / Cell : Fax :

Lot n°	Désignation / Lot description	Limite à l'enchère en € Bid limit in euros*

*Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de 20 % HT (24 % TTC).
Excluding premium fees: 20 % + VAT (24 IAT).

Je vous donne procuration, le cas échéant, d'augmenter mes mises de :

I grant you to bid above my Absente bid limit of :

5 %

10 %

20 %

Date / Date :

Signature / Firm :

En raison du nombre important d'ordres d'achat, nous vous remercions d'adresser vos ordres *via* notre propre interface sur **rouillac.com** les veilles des ventes avant 18 h.



Merci de joindre à ce formulaire vos coordonnées bancaires et la copie d'une pièce d'identité.
Required Bank References & ID.

HÔTEL DES VENTES - ROUTE DE BLOIS - 41100 VENDÔME - Tél. (33) 02 54 80 24 24

rouillac@rouillac.com

svv n° 2002-189

Fax (33) 02 54 77 61 10

CONDITIONS OF SALE

*Before placing a bid at one of our auctions, please read our general conditions of sale carefully.
The French version takes precedence in the event of any difficulties of interpretation.*

I - PAYMENT

Sales are expressly concluded in return for immediate cash payment.

Buyer's premium:

20% + VAT (24 inclusive of all taxes).

Cheques drawn on a foreign (non-French) bank will only be accepted by prior agreement of ROUILLAC SAS ('the Auction House'). To arrange this, buyers are asked to obtain, prior to the auction, a letter of credit from their bank for the approximate amount of their intended expenditure, to be forwarded to the Auction House no later than three days before the sale.

In the absence of such an arrangement, clients who are not French residents cannot take delivery of their purchases before payment is made via SWIFT funds transfer.

If the buyer fails to pay in full within the thirty days following the sale, the seller can request that the goods be resubmitted for auction within three months, at the expense of the defaulting bidder ('revente sur folle enchère'). The latter must bear the cost of any unfavourable difference in price between their bid at the initial auction and the price obtained at the second auction, as well as all costs incurred by second auction. No advantage can be drawn from any favourable difference in price at the second auction, which shall be wholly payable to the seller. No reimbursement can be made for amounts paid by the buyer before the seller and ROUILLAC SAS have settled all amounts owing to them. There-submission of goods for auction following the default of a bidder in no way prevents the sellers and ROUILLAC SAS taking legal action for damages against the defaulting bidder.

II - EXPORT LICENCE

The process of obtaining an export licence can take 5 to 10 weeks, a period which can be significantly reduced by the buyer's prompt communication of its instructions to the Auction House, which cannot be held responsible for either the delay or the decision.

Purchases and Deliveries within the EEC Buyers subject to EEC regulations (citizens of an EEC member country) must provide the auctioneer with their VAT identification number as well as the shipping details for the purchased items according to the thresholds current on the day of sale.

III - INTERNATIONAL FUND TRANSFER

Bank: Caisse des Dépôts et Consignations, Paris-France 0158507898

IBAN No.: FR39 4003 1000 0100 0026 8396 J26

SWIFT ID: CDCGFRPP via CDCFFRPP

Account name: ROUILLAC SAS

Account No.: 0000268396J

SIREN No.: 442 092 649

SIRET No.: 442 092 64900023

EEC ID (VAT) No.: FR63 442 092 649

Add fee amount in euros net, or 26 euros.

IV - GENERAL INFORMATION

1 - BIDDING

Bids are made using a numbered paddle, which can be obtained prior to the auction upon registration of the applicant (proof of identification may be required) and the deposit of a blank signed cheque made out to ROUILLAC SAS. The paddle number of the last bidder will be called by the auctioneer.

2 - COMMISSION BIDDING

Any bidder not able to attend the auction can complete the commission bid form. ROUILLAC Auction House will act on the bidder's behalf according to the instructions provided on the form, in order to try to purchase the specified lot(s) at the lowest possible price and not under any circumstances exceed the maximum bid amount indicated by the bidder.

Please submit your commission bid forms:

either to the Auction House:

Tel: (33) 02 5480 24 24 ; Fax: (33) 02 54 77 61 10 ;

Email : vendome@rouillac.com

and via our website: www.rouillac.com.

or to the sales experts.

No commission bid will be registered without providing proof of identification and bank guarantees. If there is any doubt with regards to identity or guarantees, ROUILLAC Auction House reserves the right to refuse a commission bid. ROUILLAC Auction House disclaims all liability in the event that a commission bid is omitted or incorrectly executed.

3 - TELEPHONE BIDDING - ROUILLAC LIVE

All requests to bid via telephone are subject to the low auction estimate of the lot.

The bidders also have the opportunity to "bid live" free of charge, on our own website rouillac.com.

Because physical presence at an auction is the standard form of bidding, ROUILLAC Auction House and its experts accept no responsibility in the event of error, omission or difficulty in executing any written or telephoned or live commission bid

4 - LIABILITY

In the event of a double bid which is confirmed as such by the auctioneer, the lot will be resubmitted for sale and all interested parties present may bid against each other in this second auction. All items or paintings are sold by the auctioneer and, if required, by the assisting expert, according to the specifications indicated in the catalogue and taking into account any corrections announced at the time the lot is presented and recorded in the sale report.

Compensation cannot be claimed for restorations, defects and accidents, all items being exhibited to allow for inspection beforehand. No warranty is offered as to the condition of marbles or frames. With regard to paintings, the specification "oil" is guaranteed, but the support may be board, cardboard or canvas. The re-mounting of a painting is considered to be a conservation measure and not a fault. The dimensions, weight, origin, period, and provenance of an item are given as a guide only.

All lots are sold without any form of guarantee: they are sold as is, in the condition they are found in, the series of exhibitions prior to the auction allowing buyers to form their own opinion as to the condition of items. This offers in particular an opportunity to check that each lot matches the catalogue description, this description being only a guide and implying no liability whatsoever.

5 - COLLECTING PURCHASES

If paying by non-certified cheque from a French bank, delivery of items shall be deferred until the funds are cleared. From time of the fall of the hammer, the successful bidder bears sole responsibility for the purchased item. All items must without exception be removed the evening of the day of sale, buyers are advised to provide detailed instructions in writing regarding the delivery of their purchases, subject to the discharge of their bought note.

Lots that have not been collected before mid-

night of the day of sale will be removed and stored in the Auction House's storage facility in Vendôme. Transportation and storage costs will be borne by the buyer. It is the buyer's responsibility to insure his other purchases, ROUILLAC Auction House accepting no responsibility for damage caused to the item from the time the hammer falls.

All administrative processes and transportation are at the buyer's expense and remain his or her exclusive responsibility.

V - TRANSPORTATION AND STORAGE

Please inform us of your intentions concerning transportation and security arrangements for your goods as soon as you have made your purchase.

ROUILLAC Auction House is happy to offer advice and assistance for organising security or shipping of your goods anywhere in France or abroad. Buyers can also organise shipping themselves with their own carriers.

The buyer is responsible for the transportation, packaging and security of goods after sale. ROUILLAC Auction House accepts no responsibility after the fall of the hammer, in particular with regard to damage caused during transportation, and may refuse to ship items deemed to be too fragile.

1 - ARTIGNY-VENDÔME-PARIS SHUTTLE

A shuttle shipping service is operated each week between Vendôme, where the items will be stored after the sale, and Paris. The following rates, excluding taxes, are offered as a guide only, and must be confirmed with the carrier working with our Auction House:

For a small item: €50 + VAT,

For apartment: €100 + VAT,

For apiece of furniture €200 + VAT.

2 - PACKAGING

Because most carriers (UPS, FEDEX, LA POSTE...) do not offer to package items for shipping themselves, a flat fee will be charged of €20 + VAT per lot for packaging small items and €50 + VAT per lot for packaging large items.

Fragile items (ceramics, glass) require special packaging. Extra charges supplied on request.

3 - SHIPPING WITHIN FRANCE AND EUROPE

The following fees are given as a guide only, for non-fragile items with a total size no greater than 150 cm and weighing less than 30 kg. All packages are sent via R3-level registered post with record of delivery .

Weight	France	Europe
Up to 3 kg	20 €	30 €
3 kg to 10 kg	30 €	60 €
10 kg to 30 kg	50 €	90 €

4 - STORAGE

ROUILLAC Auction House can put you in touch with a specialist storage facility in Vendôme.

Sold items are kept free of charge for two weeks following the sale. After 10 working days, storage fees of €10 + VAT per day and per lot will be charged, plus additional insurance fees relative to the value of the item.

Château d'Artigny *****

DU 10 AU 13 JUIN 2016

Forfait Chambre individuelle :

chambre et petit déjeuner

Accès SPA offert

Chambre catégorie Prestige : 175 €

Chambre catégorie Élégance : 125 €

Forfait Chambre double :

chambre et petit déjeuner

Accès SPA offert

Chambre catégorie Prestige : 310 €

Chambre catégorie Élégance : 210 €

Tél. 02 47 34 30 30

ACCÈS

PAR LA ROUTE

De Paris par autoroute A10 Sortie N24
Chambray-Montbazon ou sortie N10 (6 km)

PAR LE TRAIN

TGV depuis Paris-Montparnasse (1h de trajet),
arrivée gare de Saint-Pierre-des-Corps (12 km)
ou Tours Centre (16 km).

Liaison TGV Lille ou Lyon / Tours (3h de trajet)

Possibilité de réserver un taxi

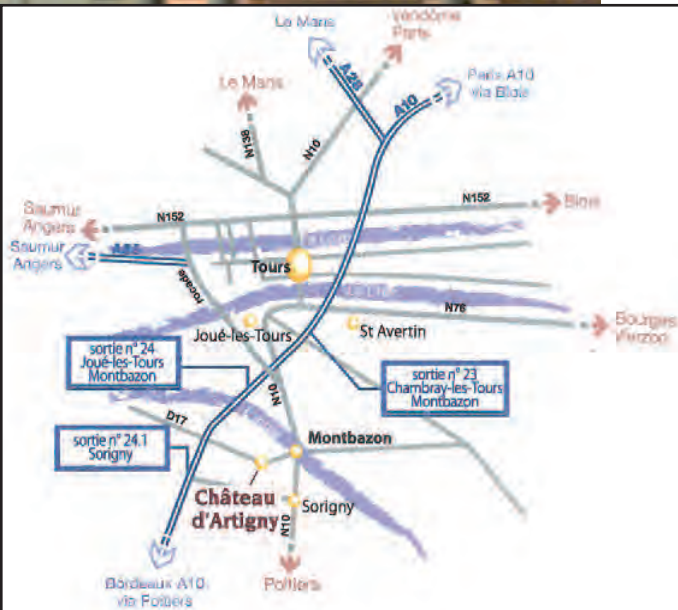
PAR AIR

Aéroport de Tours : 17 km

Hélisurface au Château

Coordonnées GPS :

(Latitude 471675N, longitude 0004145E)



www.artigny.com

Château d'Artigny*****

92 rue de Monts - 37250 MONTBAZON

Château d'Artigny, en Touraine



Château d'Artigny

Parce qu'il domine la vallée de l'Indre, on aperçoit de loin les pierres blanches du majestueux Château d'Artigny rêvé à la Belle Époque par le célèbre parfumeur François Coty. Vingt-cinq hectares de parc, un jardin à la française, marbres, boiseries, fresques en trompe-l'œil, rien n'était trop beau pour cette demeure aménagée aujourd'hui en élégant château-hôtel 5* avec restaurant gastronomique et spa au sud de Tours.

www.artigny.com

Tél. 02 47 34 30 30